

Date : Le 16 août 2004  
Numéro de la demande : 0-Q-330299-101-SI  
Numéro de référence : Q04-06744-2  
Endroit : Québec

Personne visée

Demandeur : 9031-9955 QUÉBEC INC.  
Transport Rolland Roy JR  
29, boul. Bernard  
Saint-Ephrem-de-Beauce  
(Québec)  
G0M 1R0

Description de la demande :

PERMISSION DE CÉDER UN VÉHICULE LOURD

CONSIDÉRANT la *Loi concernant les propriétaires et exploitants de véhicules lourds*;

VU que le demandeur a satisfait aux conditions prescrites et a produit la documentation nécessaire permettant d'identifier l'acquéreur;

VU que le demandeur a démontré que la cession du ou des véhicules lourds ne vise pas à contrer l'article 33 de la Loi;

POUR CES RAISONS, la Commission :

ACCUEILLE la demande et;

PERMET LA CESSION du ou des véhicules lourds identifiés ci-après :

Marque : MANAC  
Année : 2003  
No série : 2M512161X31087997

en faveur de : FINLOC 2000 INC.

Personne désignée

LA1